

VAUD EPA et Coop cohabitent en attendant la fusion 26	LA CÔTE Les finances de Gland dopées par Bertarelli 30	NORD VAUDOIS Le colza retrouve ses lettres de noblesse 31	MULTIMÉDIA La guerre des consoles portables dès 2005 39
---	--	---	---

24 heures
Samedi-dimanche
15-16 mai 2004

VAUD

Les gardes forestiers clament leur colère

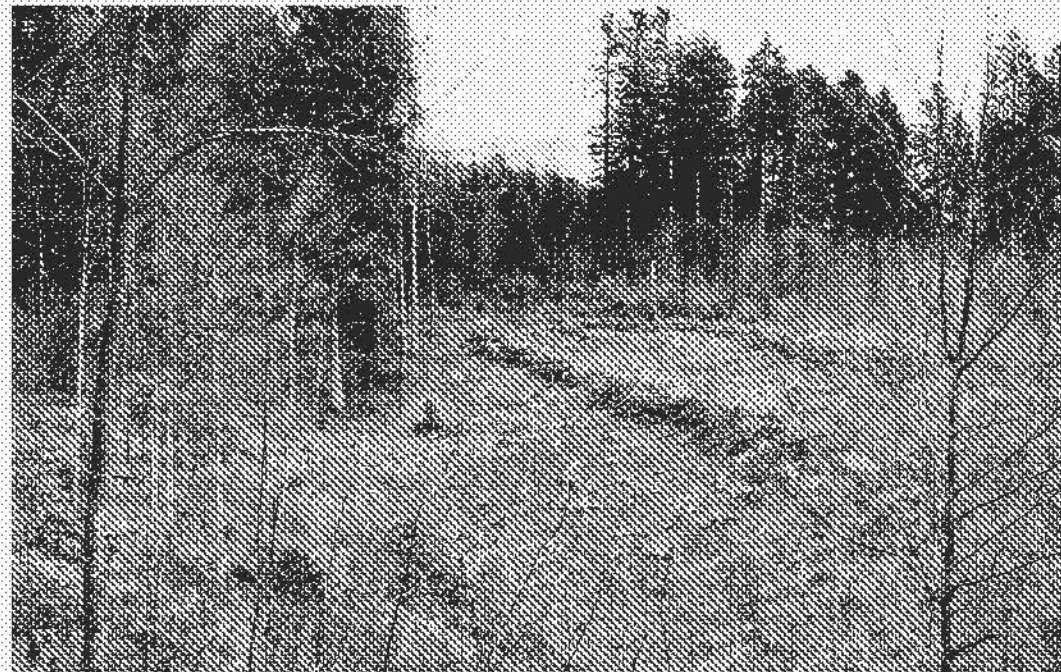
SYLVICULTURE Les communes et les professionnels s'opposent au nouveau Programme forestier suisse et annoncent des conséquences dramatiques. Promenade dans les bois du pied du Jura.

LES FAITS Le Programme forestier suisse est inacceptable, selon les professionnels vaudois. En faisant passer la rentabilité avant les fonctions écologiques et sociales, il provoquera des dommages irréversibles pour des décennies au moins, dénoncent-ils.

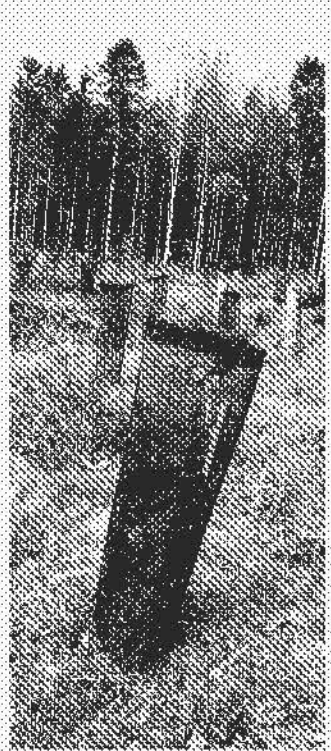
Au bord de la route forestière, des billes de bois fraîchement coupées, entassées dans un lit de copeaux roux. Au-dessous, une large clairière en pente, jonchée de tas de branches: une coupe rase de vieux épicéas. Des jeunes viennent d'être replantés tandis que les foyards, plus grands ont été épargnés. Nous sommes au Bois des Ministres, dans les hauts de Bassins. Les municipaux et gardes forestiers de Marchissy, Le Vaud, Saint-George et Bassins ont tenu à montrer sur le terrain quelles pourraient être les conséquences du Programme forestier suisse (PFS). Présenté par la Confédération au début de l'année (lire 24 heures des 13 février, 20 mars et 17 avril), ce projet prévoit de réduire drastiquement les subventions pour l'exploitation des forêts.

Vent et bostryches

«Là, nous avons coupé un demi-hectare (5000 m²), explique Amaury Annen, garde forestier au triage de Bassins-La Serine, et déjà les gens nous demandent des explications.» Il faut savoir que le week-end, ces



Bassins, le Bois des Ministres: une coupe d'un demi-hectare a été effectuée pour régénérer une forêt vieillissante. A droite, de jeunes plants protégés du gibier dans un couloir creusé par le vent dans les forêts de Burtigny.



Photos Chloé Michalakis

forêts sont très fréquentées par les promeneurs. «Avec le PFS, des coupes de deux hectares seront autorisées sans plantation...» poursuit le garde forestier. Durant quinze ans, le sous-bois sera livré aux ronces, avec de véritables boulevards ouverts aux ravages du vent et des bostryches.

Au Bois des Ministres, le triage a procédé au replantage d'essences correspondant à la nature du terrain, car les arbres restant

étaient trop vieux pour assurer une régénération naturelle. «Il s'agit d'éviter une monoculture qui rendrait la forêt très sensible aux épidémies et aux catastrophes naturelles.» La mise en tas des branches ne relève pas de la négligence: elle facilite la régénération et offre une niche écologique pour diverses espèces.

Le vent et les bostryches, ce sont des inquiétudes que partagent Pierre Hauser, municipal des Forêts de Burtigny, et Ber-

nard Pichon, garde forestier au triage intercommunal de Le Vaud. Cette commune compte 200 hectares de forêts, où les arbres poussent deux fois plus vite qu'en altitude. Ce qui était une fortune autrefois est devenu une lourde charge aujourd'hui pour les 270 habitants. C'est que, sur ce replat, en aval du pied du Jura, le vent donne à fond. «Ici, la forêt est grosse productrice mais elle est très sensible au vent et à la neige lourde», explique Pierre

Hauser. Le municipal énumère les catastrophes. Le Joran en 86 et 95 qui met 4000, puis 2000 m³ par terre, le bostryche en 97... Des attaques qui nécessitent beaucoup de soins pour préserver la valeur de ce patrimoine et assurer la sécurité des promeneurs.

A fin 1999, l'ouragan Lothar a creusé un vrai couloir de 30 mètres de largeur parmi les épicéas. Les forestiers ont planté de jeunes plants à 4 mètres d'inter-

valle, soigneusement protégés contre la voracité des chevreuils. Un travail d'horticulteur subventionné jusqu'à présent par la Confédération. «Ce ne sera plus possible à l'avenir», soupire Pierre Hauser. Mais pour l'instant, les responsables ont l'œil sur le thermomètre. En 2003, 1000 m³ de bois «bostrychés» ont dû être abattus dans les forêts de Burtigny. «Les premières offensives cette année ont été détectées en mars. Si ça continue, nous n'aurons pas les moyens de faire face», explique le municipal. Pour contrer l'épidémie, les arbres touchés devraient être abattus et écorcés au plus vite. «Les politiques n'ont pas évalué le danger. Pourtant, les attaques de l'automne passé, après la canicule, étaient impressionnantes.» Avec des comptes forestiers déficitaires ces dernières années, comment les communes pourront-elles faire face aux coupes du PFS? Pierre Hauser et Denis Pidoux présentent l'aménagement réalisé au bord de la route pour les promeneurs. Des bancs, des tables et surtout deux billes creusées servant de bacs aux essences forestières indigènes, avec de petits panneaux explicatifs. «Elles proviennent d'un Douglas de 70 ans, 40 mètres de hauteur et 7 m³ sur pied!» lance le garde forestier avec une nuance de fierté. «Un tel aménagement représente le bénéfice d'une année de coupe, ajoute le municipal. Nous voulions sensibiliser la population à la forêt.»

LAURENT AUBERT

PUBLICITÉ

Au-delà du fait accompli

OPPOSITION Les professionnels dénoncent la politique à courte vue qui sous-tend le PFS. Et proposent une solution.

Au-delà de la surprise et de la colère, la réaction des municipaux et des gardes forestiers face au PFS est grosse d'amer-tume. «C'est un manque de respect pour le travail accompli par nos gardes depuis des décennies», résume Eric Mercet, municipal des Forêts à Bassins. Propriétaires de vastes domaines forestiers, les cinq communes qui nous ont reçu n'ont pas été consultées lors de l'élaboration du PFS. Les objectifs du projet leur ont toujours paru flous et elles se sentent placées devant un fait accompli. «Nous nous attendions à des économies, mais pas d'une telle ampleur», reconnaît Philippe Humbert, municipal à Marchissy.

Sans transition

Ces professionnels sont particulièrement choqués par la brutalité du PFS qui ne prévoit aucune période de transition, contrairement à d'autres branches comme l'agriculture ou la viticulture. La mesure est d'autant plus difficile à avaler que l'économie forestière n'a jamais été protégée par des taxes à l'importation. En outre, elle a accompli ces dernières années de gros efforts aussi bien en ma-

tière de compétitivité que de respect de l'environnement. Contrairement aux idées reçues, la Suisse présente les coûts les plus bas pour la matière première et la main-d'œuvre, juste derrière la Suède. «Mais nous sommes soumis à toutes sortes de prescriptions: huile biodégradable pour les machines, maintien de la biodiversité, sécurisation des sous-bois, etc.», souligne Denis Pidoux, garde forestier au triage de Marchissy-La Côte.

Même si tout n'est pas à jeter dans le PFS — le soutien aux industries de transformation du bois leur paraît judicieux — nos interlocuteurs dénoncent une politique à court terme. Là où l'on raisonnait sur dix à quinze ans pour les plans de gestion et sur cent cinquante ans pour les peuplements, la Confédération substitue une logique essentiellement économique. «Nous serons contraints de n'effectuer que les travaux qui rapportent, ce qui aboutira à la destruction de ce qui a été fait depuis cent cinquante ans», se désole un garde forestier. Une logique qui conduit à des monocultures, particulièrement vulnérables aux parasites et aux intempé-

ries, qui néglige totalement les fonctions de la forêt. Ou à des coupes rases mécanisées qui laisseront des terrains dévastés pour quinze à vingt ans, sur lesquels la forêt ne reprendra pas forcément le dessus, faute de soins aux jeunes plants.

Une porte de sortie?

«La population et de nombreux hommes politiques ignorent complètement les fonctions de la forêt», souligne un autre garde. Protection contre les avalanches et les éboulements, protection du terrain contre l'érosion, filtrage des eaux de surface et alimentation des sources, écosystème pour la faune et la flore, zone de détente pour la population...

Une énumération qui amène à évoquer une porte de sortie que les communes forestières aimeraient bien ouvrir: «Puisque les forêts rendent de nombreux services à la population, citadine également, pourquoi ne pas affecter une part des fonds redistribués dans le cadre de la péréquation cantonale aux communes forestières?» lancent les municipaux et les gardes forestiers.

L. Au.



Inquiets pour leurs forêts: (en haut, de gauche à droite) Denis Pidoux, garde forestier au triage de Marchissy-La Côte, Philippe Humbert, Guy Berseth et Eric Mercet, municipaux des Forêts à Marchissy, Saint-George et Bassins; (en bas, de gauche à droite) Bernard Pichon et Amaury Annen, gardes forestiers au triage intercommunal de Le Vaud et de Bassins-La Serine.

Le meilleur somnifère ne se trouve pas en pharmacie.

Venez, sans tarder, tester le Lit Hüslér, qui en fait plus pour votre sommeil.



Hüslér le Lit
rue Pré du Marché 2
1000 Lausanne 17
Tél. 021 329 08 65
www.huesler-nest.ch